

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 17 (1881)
Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

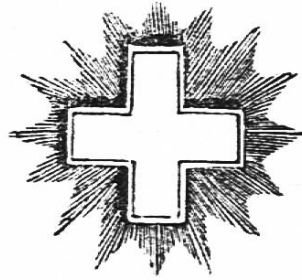
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

15 AOUT 1881

XVII^e Année.

N^o 16.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Biographie des pédagogues suisses : Le père Francesco Soave. — Note relative aux questions à traiter dans le congrès scolaire de Neuchâtel (août 1882). — Histoire de France. — Correspondance. — Nécrologie. — Bibliographie. — Poésie. — Partie pratique.

BIOGRAPHIE DES PÉDAGOGUES SUISSES

Le père Francesco Soave, le philosophe populaire et l'éducateur de la Suisse italienne.

Un écrivain tessinois, M. Avanzini, a été honoré d'une médaille d'or pour sa notice sur son compatriote Soave, que reproduit dans son numéro du 15 juin, *l'Educatore della Svizzera italiana*.

Le philosophe populaire et éducateur Soave n'est un peu connu dans la Suisse française que par ses *Nouvelles morales*, livre de lecture dans lequel on apprenait l'italien, il y a un demi siècle, comme on l'apprend aujourd'hui dans les livres plus célèbres de Pellico et de Manzoni. Voici quelques détails sur cette illustration tessinoise. Nous les traduisons de la notice de M. Avanzini, publiée par *l'Educatore*.

Francesco Soave est né à Lugano le 10 juin 1743. Il fit ses études chez les moines somasques et entra dans cet ordre à l'âge de 16 ans. Il continua néanmoins ses études à Milan, Pavie et Rome et se voua avec enthousiasme à l'étude des classiques latins et grecs, sans négliger sa propre langue et les langues modernes, le français, l'espagnol, l'anglais et l'allemand. Ses traductions des Géorgiques et des Eglogues de Virgile le firent connaître. Il fut appelé à enseigner les belles-lettres italiennes à l'université, alors florissante de Parme. De Parme, il passa à Milan, où il traduisit en italien les Idylles de Gesner et sous le gouvernement de Marie-Thérèse, si fécond pour la Lombardie, il fut appelé à la direction des écoles élémentaires. Dans la seule ville de Milan, Soave ouvrit 17 écoles pour le sexe masculin et 12 pour le beau sexe. En même temps, il dirigeait l'école normale fondée en 1786, composait une foule de livres élémentaires, qui manquaient alors complètement, à commencer par l'abécédaire et un premier livre de lecture à l'usage de ses élèves de l'école normale. Il publiait aussi un *Manuel de méthode*.

En un mot, Soave essayait d'opérer dans la péninsule la révolution pédagogique que Pestalozzi avait réussi à accomplir en Suisse et dans une partie de l'Allemagne.

L'instruction classique attirait également l'attention du moine tessinois, témoin ses écrits sur la morale ou éthique, la logique et la métaphysique. Les événements politiques et guerriers de 1796 à 1800 interrompirent la carrière littéraire et éducative de Soave. Il chercha un asile contre la tempête à Lugano, puis à Naples.

La paix et l'ordre ayant reparu à Milan avec le commencement de ce siècle, il y rentra aux applaudissements des amis des lettres et de l'éducation et se vit appelé à l'honneur de faire partie de l'institut italien avec Volta, Monti, etc. La chaire de logique et de morale à l'Université de Pavie fut donnée à Soave et l'Institut italien chargé de la réorganisation des écoles élémentaires, les plaça de nouveau sous la direction du vaillant religieux, âgé alors de plus de 60 ans et qui n'avait plus longtemps à vivre, car il mourut à Pavie, après avoir atteint sa 63^e année.

Les républiques ne sont pas toujours ingrates.

La patrie de Soave, le Tessin, lui a érigé une statue dans la cour de l'hôtel de ville ou palais civil de Lugano, à côté des statues de trois autres Tessinois illustres : Dominique Fontana,

l'architecte du pape Sixte V, Giocondo Albertolli et Joseph-Marco Luvini.

En traduisant par extraits la notice de M. Avanzini, nous avons regretté qu'elle ne contint pas une appréciation des œuvres de Soave, au point de vue littéraire et des services rendus à la diffusion des lumières et à l'éducation du cœur, par cet excellent livre populaire qui est intitulé *Nouvelles morales*, entre autres.

Dans le panthéon pédagogique de l'Helvétie, Soave mérite une place au second rang, mais immédiatement après ceux du premier ordre : Pestalozzi, Girard, Fellenberg, etc. Avec Girard, il représente dignement la Suisse catholique.

Alexandre DAGUET.

Note relative aux questions à traiter dans le congrès scolaire de Neuchâtel (août 1882).

La question relative à l'enseignement secondaire (voir l'*Educateur* 1880, page 178) a été par la faute, sans doute, de celui qui l'a posée (l'auteur de ces lignes), rédigée d'une façon qui laisse à désirer et qui nécessite une correction.

Ainsi donc, au lieu de :

« L'enseignement secondaire est-il organisé de manière à compléter l'enseignement primaire, sans nuire à ce dernier et de façon à réaliser son programme en donnant, une préparation suffisante à ceux qui se destinent à l'enseignement supérieur? »

On est prié de lire comme suit :

« L'enseignement secondaire est-il organisé de façon à compléter l'instruction primaire, sans nuire à ce dernier et de façon à réaliser son programme propre, tout en donnant une préparation suffisante aux élèves qui sont destinés à poursuivre leurs études au degré supérieur. »

A. DAGUET.

Histoire de France.

Cours supérieur à l'usage de l'école primaire, par l'auteur des leçons moyennes, M. Ducoudray, 552 pages.

C'est un bien gros livre pour l'instruction primaire. Mais on sait quelle importance les Français mettent à l'étude de leur histoire. Les mêmes faits, d'ailleurs, revenant seulement avec plus de détails, il n'y a pour les élèves de choses complètement neuves à étudier que ces détails mê-

mes avec les faits et les aperçus que comporte le développement intellectuel plus avancé du petit peuple scolaire.

Ce que nous trouvons d'abord de caractéristique dans cet ouvrage, c'est la forme didactique, la méthode. Chaque chapitre est précédé d'un sommaire qui donne un aperçu du tout et il est suivi : 1^o d'un résumé; 2^o de sujets de devoirs, et 3^o d'un questionnaire. Cette disposition, qui n'est pas agréable à l'œil et coupe le récit, est, en revanche, très favorable à l'étude. Des cartes géographiques, des tableaux synoptiques et des gravures plus ou moins bien exécutées viennent, comme dans les leçons moyennes, au secours du texte, pour le vivifier et l'éclaircir.

Il y a quelque chose à redire, selon nous, dans l'ordonnance de l'ouvrage, où le moyen-âge prend trop de place, la moitié du livre. Il s'y trouve bien des choses qui devraient être abandonnées à ceux qui font une étude spéciale de l'histoire. Nous avons remarqué, en passant, l'expression de Carolingiens qui remplace celle de Carlovingiens, dans les livres actuels.

Quant à l'esprit du livre, nous voyons avec plaisir M. Ducoudray rester fidèle en général à la vérité historique. Les rois, les grandes individualités, ne sont ni idéalisés, ni dénigrés, mais représentés avec leurs qualités et leurs défauts, l'ombre et la lumière. Il est cependant un vice très commun aux rois de France et dont les meilleurs, sauf Louis XVI, n'ont pas été exempts et qui est souvent passé complètement sous silence dans le livre de M. Ducoudray, par respect sans doute pour la jeunesse qu'on ne veut pas initier, même par une simple épithète, à la connaissance de faiblesses et de scandales dont les conséquences ont cependant lourdement pesé sur le peuple français.

C'est là sans doute une des grandes difficultés de l'enseignement de l'histoire. Cela n'empêche pas les esprits absolus, comme il y en a partout, même en Suisse, de déclarer que l'histoire doit être strictement conforme à la vérité historique toute nue, même au degré primaire de l'enseignement.

Nous aurions voulu un jugement plus sévère pour l'ambition de Louis XIV, ses chambres de réunion et l'annexion de Strasbourg en particulier, due, comme on sait, à la trahison de son évêque, Egon de Furstenberg, et de quelques personnages indignes et vénals. M. Ducoudray ne montre pas son impartialité ordinaire quand il dit : « Louis XVI désirait posséder Strasbourg, demeuré ville libre au milieu de l'Alsace, qui était devenue française. Le parti français, *très puissant à Strasbourg*, ouvrit ses portes *sans qu'il fût besoin de tirer un coup de canon* (1681). Cette ville, *jadis romaine et franque*, *rentrait dans la patrie française*; il a presque fallu la détruire par les obus incendiaires, en 1870, pour l'en arracher » (p. 387).

M. Ducoudray n'est-il pas aussi un peu partial pour les grands écrivains du XVIII^e siècle, Voltaire en tête, auquel il n'a que des éloges à prodiguer, au rebours des congréganistes, qui n'ont pour le satirique de Ferry que des anathèmes.

L'histoire des temps de la révolution est écrite avec plus de sagesse; elle ne dissimule ni les fautes du roi, ni les crimes des hommes de sang, idéalisés par des sophistes qui n'ont d'historiens que le nom.

(A suivre.)

A. DAGUET.

CORRESPONDANCE

Genève, le 1^{er} août 1881.

Monsieur le rédacteur,

Il me tombe par hasard sous la main un ouvrage intitulé : *Le monde, tel qu'il sera* (1859). Ce livre, spirituelle boutade contre certaine exagération dans les tendances utilitaires de notre siècle, est dû à la plume féconde d'*Emile Souvestre*, le gracieux, spirituel et parfois caustique auteur de tant de nouvelles charmantes, comme : *Un philosophe sous les toits*, *Les clairières*, *Au bord du lac*, etc.

Le monde, tel qu'il sera nous transporte en l'an 3000 de notre ère et, sous forme de conte, montre à quel point on sera parvenu en ce qui concerne la mode, l'éloquence, la presse, le théâtre, les découvertes et inventions, la médecine, les relations de la vie sociale, les tribunaux, l'émancipation de la femme, la république et la religion universelles, etc.

Les institutions scolaires, les méthodes et les procédés d'enseignement ont leur large part dans cette désopilante critique.

Au moment où un certain nombre de bons esprits pensent que nous touchons à l'exagération en ce qui concerne l'importance accordée à l'*intuition* et l'application des procédés dits *intuitifs*, ne serait-il pas bon d'offrir aux méditations des lecteurs de l'*Educateur* les lignes suivantes extraites d'un ouvrage que je crois peu connu et propre peut-être à soulever une utile discussion ?

En vous faisant juge de cette question, je vous renouvelle, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mon affectueux dévouement.

J.-D. REY.

M. Atout explique à Maurice par quelle série d'ingénieuses méthodes l'étude était facilitée aux élèves.

Il lui montre d'abord la classe destinée au cours d'histoire, où chaque pan de mur représentait une race, chaque banc une succession de rois, chaque coupe une théogonie. Là, tous les objets portaient une date ou représentaient un événement. On ne pouvait suspendre son chapeau à une patère sans se rappeler un homme illustre, essuyer ses pieds à la natte sans marcher sur une révolution. Grâce à ce système mnémotechnique aussi expéditif que profond, l'histoire universelle était ramenée à à une question d'ameublement; l'élève l'apprenait malgré lui et rien qu'en regardant. Qu'on lui demandât, par exemple, le nom du premier roi de France, il se rappelait la vis intérieure de la serrure et répondait : *Clo-vis*. Qu'on voulût connaître la date de la découverte de l'Amérique, il pensait aux quatre pieds de la chaire dont chacun représente un chiffre différent et répondait : 1492. Qu'on s'informât, enfin, de l'événement le plus important qui suivit la naissance du christianisme, il voyait les deux barres d'appui qui s'avançaient sur l'amphithéâtre et répondait hardiment : l'invasion des barbares.

M. Atout ne manque pas de faire remarquer à Maurice les avantages de cette méthode débarrassée de toute donnée philosophique et grâce à laquelle il suffisait de penser à deux choses pour s'en rappeler une.

Il le conduisit ensuite au cours de géographie, où la terre avait été figurée en relief, afin que les élèves puissent se faire une idée plus exacte de sa beauté et de sa grandeur. Les montagnes y étaient représentées par des taupinières, les fleuves par des tubes de baromètre, et les forêts vierges par des semis de cresson étiquetés. On y voyait la représentation des villes en carton et de petits volcans de fer-blanc, au fond desquels fumaient des veilleuses sans mèches.

Une salle voisine contenait tout le système planétaire en taffetas gommé et mis en mouvement par une machine à vapeur de la force de deux ânes. Il avait seulement été impossible de conserver aux différents corps célestes leurs dimensions proportionnelles, leurs distances respectives et leurs mouvements réels; mais les élèves, avertis de ces légères imperfections, n'en étaient pas moins aidés à comprendre ce qui était, par la représentation de ce qui n'était pas.

Un musée général complétait ces moyens d'instruction. On y avait réuni des échantillons de toutes les productions naturelles et de toutes les industries humaines. Ce que l'enfant n'apprenait autrefois qu'en vivant et par l'usage lui était ainsi artificiellement enseigné; il avait sous la main la création entière par cases numérotées. On lui montrait un échantillon de l'Océan dans une carafe, la chute du Niagara dans un fragment de rocher, les mines d'or de l'Amérique du Sud au fond d'un carnet de sable jaunâtre. Il étudiait l'agriculture dans une armoire vitrée, les différentes industries sur les rayons d'un casier et les machines d'après de petits modèles et posés sous des cloches à fromage. Le monde entier avait été réduit, pour sa commodité, à une trousse d'échantillons; il l'apprenait en jouant au petit ménage et sans en connaître les réalités. »

Pendant l'absence du rédacteur en chef, qui était à la montagne, il est arrivé une lettre de M. Levrat-Girard, instituteur à Martigny en Valais, et qui réclame, sous date du 22 juillet, contre l'assertion qu'il aurait fait des conférences sur l'Immaculée-Conception, etc. Tout se borne, dit M. Levrat, à un toast porté aux religieux du St-Bernard et à la charité chrétienne. M. Levrat n'a pas de peine à prouver qu'il en avait le droit et il s'est cru, en le faisant, à l'abri de la dérision et de la calomnie des journaux. *L'Éducateur*, ayant parlé de la palinodie de M. Levrat, sur la foi d'un tiers, insère avec plaisir la réclamation de cet ancien élève de l'École moyenne.

NÉCROLOGIE

M. Magnenat-Gloor,

professeur de géographie et de sphère à l'École normale de Lausanne.

Il est peu de vie plus utile d'un bout à l'autre que celle qui s'est éteinte le 12 juin écoulé, après une courte mais décisive crise. A. D. Magnenat, né en 1802, débuta à Montborget, en novembre 1820, dans la carrière de l'enseignement; régent, ensuite, à Villars-Bozon, à Agiez, à Giugins, puis

nommé, le 7 mai 1845, maître de géographie à l'Ecole normale, il ne quitta l'enseignement qu'en 1876, alors que la maladie et les infirmités l'eurent contraint à se retirer. Dès ce moment, le temps que lui laissaient les intermittences de sa maladie fut consacré à la poursuite du but de toute sa vie, la vulgarisation et la connaissance de la terre; c'est même de cette époque que datent les deux ouvrages qui lui assurèrent pour longtemps une place dans le souvenir de la jeunesse vaudoise : la *carte du canton de Vaud* et la *carte murale de l'Europe*. Il travailla ensuite à une mappemonde sur une grande échelle qui, présentée au ministère français de l'instruction publique, lui valut une distinction fort honorable, celle d'*officier d'académie*, le 27 décembre 1880.

Cette distinction flatteuse avait été précédée, au congrès scolaire de Lausanne, en 1879, d'une ovation toute spontanée, qui dut prouver à M. Magnenat que ses bons et longs services n'étaient pas oubliés. Chacun se souvient du banquet de la seconde journée, alors que M. A. Biolley présenta à la tribune le doyen des instituteurs neuchâtelois, M. Cornu. Cinquante ans de services, c'est beaucoup; mais le canton de Vaud pouvait présenter mieux : cinquante-six ans bien comptés, en la personne de M. Magnenat. C'est M. Daguët qui s'est chargé de réparer l'oubli des Vaudois. Aussi quelle scène touchante que celle de ce vétéran (M. Magnenat) repassant sa couronne à un vétéran ayant un chevron de plus, et à côté d'eux, pleurant d'émotion, le doyen des professeurs suisses!

Les débuts de M. Magnenat furent des plus modestes. Instituteur par vocation, il dut se former lui-même; le travail individuel remplaça celui de l'Ecole normale qui n'existait pas. Il accumula ainsi par sa persévérance et une volonté énergique une somme de connaissances que l'on n'acquiert qu'après de longues et coûteuses études. Ayant connu les difficultés de l'étude, il chercha à les aplanir pour nos écoliers. De bonne heure nous le voyons publier un atlas pour les écoles, remarquable de netteté; plus tard, une carte de l'Europe, une mappemonde, plus un traité de cosmographie devenu rare. Chacun de ces ouvrages présente un côté original, offre quelques renseignements utiles que l'homme seul qui a dû chercher et fouiller sait apprécier. Consciencieux et poussant l'exactitude jusqu'à l'extrême, il voulait que ses ouvrages répondissent en tous points aux exigences des temps actuels.

Les nombreux élèves qu'il a formés se rappellent la peine qu'il prenait pour rendre ses leçons intéressantes; l'anecdote venait souvent graver le nom géographique qu'elle devait illustrer. Depuis, combien de fois ne les a-t-on pas vus se grouper autour de lui, en prenant le verre de l'amitié, pour écouter une de ces bonnes vieilles histoires qu'il avait le talent de raconter. Homme simple, modeste, laborieux, foncièrement bon, dévoué à la cause à laquelle il avait consacré sa vie, M. Magnenat n'a pas recherché les honneurs ni le bruit; il a essayé de faire aimer l'étude et le bien, et il y est parvenu. Honneur à cet homme dévoué, et que son souvenir nous encourage à marcher sur ses traces!

G. COLOMB, régent.

BIBLIOGRAPHIE

GRAMMAIRE FRANÇAISE ÉLÉMENTAIRE de Keller, revue par Baumgartner.
— Zurich, 1881 (1).

Il est toujours difficile d'émettre un jugement définitif sur un ouvrage inachevé. Aussi, sans vouloir nous prononcer catégoriquement sur le livre de M. Keller, revu par Baumgartner, nous permettons-nous les quelques observations suivantes.

Tout d'abord, nous devons savoir gré à l'auteur de reconnaître toute la valeur d'une prononciation *exacte* de la langue française dans les écoles, prononciation à laquelle nos élèves ne sont pas toujours suffisamment rendus attentifs. Mais faut-il tomber dans l'excès contraire et « enrégimenter » pour ainsi dire chaque son sous une rubrique différente? Un exemple fera mieux sentir ce que nous reprocherions à la méthode de M. Baumgartner. Je cite textuellement (p. ô) :

Son o :

- o fermé (= o dans *Rose*) ;
- caractères : au, eau, ô, o ;
- au, eau, *demi-long* : aussi, auteur, *beauté*, etc. ;
- au, eau, *long* : maux, défaut, *beau*, etc. ;
- ô *demi-long* : côté, ôtel (*sic*), etc. ;
- ô *long* : côte, pôle, etc. ;
- o *devant s* : rosée, posé, — rose, ose, etc. ;
- o final *demi-long* : dos, pot, gros, etc.

Nous le demandons, n'est-ce pas pousser la « classification » à l'excès? N'est-on pas par là entraîné dans certaines erreurs? Le mot *mer*, par exemple, ne peut être pour la prononciation mis sur le même pied que le mot *mère*. Entre *beau* et *beauté*, la différence de prononciation est nulle ou en tout cas très peu sensible. Si l'*i* est bref, comme dans *midi* (page 3), c'est donc une erreur de prendre le mot « Dieb » comme modèle de prononciation pour l'*i*. C'est le maître et surtout l'usage qui corrigeront une prononciation vicieuse; mais un livre ne peut et ne doit pas entrer dans tous ses détails. L'intérêt pratique que peuvent retirer les élèves de cette distinction forcée ne compense pas les difficultés qui doivent nécessairement résulter d'un tel enseignement. L'auteur aura beau nous dire dans sa préface que les organes des commençants sont excessivement souples (*bildsam*). Cependant on peut lui répondre que les organes vocaux des Allemands seront toujours par leur nature même un obstacle presque insurmontable à une prononciation rigoureusement exacte de la langue française. Un Allemand prononçât-il le *b b* ou le *p p* ou encore l'*e* long, bref ou demi-long, suivant l'exigence du cas, nos oreilles n'en seraient pas plus satisfaites. Nous eussions donc préféré, puisque l'auteur divisait avec raison son volume en deux parties, une

(1) Elementar Buch für den unterricht in der französischen Sprache von Karl Keller, nach der 12 auflage vollständig umgearbeitet von Andrey Baumgartner, Lehrer an der höheren Töchterschule in Winterthur. Bey Orell und Füssli, 134 Seiten.

partie pratique et une partie théorique, qu'il renvoyât à la partie théorique ces détails par trop minutieux concernant la prononciation.

Les exemples choisis par l'auteur sont simples, d'un usage journalier, qualité d'autant plus appréciable qu'elle n'orne pas toujours les grammaires françaises dues à la plume d'un Allemand. Mais pourquoi, parmi ces exemples, y en a-t-il qui sont écornés, comme les mots commençant par *h*, exemple *ôtel*? Il eût fallu supprimer ces exemples et ne pas habituer les élèves à une fausse orthographe dans certains mots. Pourquoi encore l'auteur, indiquant que les consonnes doubles se prononcent comme les simples, choisit-il entre autres le mot *poisson*, qu'il faut prononcer *poison*?

En parcourant attentivement le volume, on rencontrerait encore quelque autre point défectueux; mais, nous le répétons, nous ne pouvons juger que bien imparfaitement l'ouvrage: nous attendons pour cela la fin de la grammaire, qui paraîtra au commencement du semestre d'hiver.

DESSOULAVY (1).

FÊTE DE PROMOTION DU PÆDAGOGIUM DE BALE 1881. 40 pages in-4° avec une dissertation sur les probabilités géométriques du Dr Plüss.

Le Pædagogium qui forme la transition entre le gymnase et l'Université enseigne 13 branches d'études, le latin, le grec, l'allemand, le français, l'histoire, les mathématiques, la physique et la chimie, la religion, l'hébreu, la gymnastique. L'établissement compte 11 professeurs dont plusieurs attachés à l'université. Le nombre total des élèves a été de 92 dont 16 d'autres cantons et 8 étrangers.

A Bâle, on a assez de bon sens pour comprendre que la langue française doit être enseignée par des hommes dont cette langue est l'idiome témoin les noms de MM. Bertholet, Recordon, Ruedin.

ÉLÉMENTS D'ÉDUCATION CIVIQUE ET MORALE, par *Gabriel Compayré*, professeur à la faculté des lettres de Toulouse et à l'école normale supérieure des institutrices. — Paris, Garcet, *Degré élémentaire*, p. 132.

Ce petit livre est divisé en sept chapitres traitant de la famille, des hommes et de la société en général, de la société et des droits civils, de la liberté, l'égalité et la fraternité, de la patrie, de l'administration et du gouvernement.

C'est une initiation aux éléments d'éducation civique et morale de M. Compayré et dont nous avons entretenu nos lecteurs.

Cet ouvrage est destiné aux plus jeunes gens des écoles. Il ne faut donc pas s'étonner s'il est écrit dans un ton familier, essentiellement anecdotique, surtout dans les premiers chapitres, ce qui n'empêche pas l'auteur de semer les pensées sérieuses et fortes et de préparer, par une progression ingénieuse, le citoyen et le républicain. L'anecdote et l'exemple lui viennent ici merveilleusement en aide, grâce au choix qu'il a su faire. Quelques gravures sur bois éclaircissent le texte en l'illustrant pour le plus grand plaisir de l'enfance.

Des notes explicatives et des réflexions accompagnées d'exercices et

(1) Professeur au Collège latin de Neuchâtel. (Note de la rédaction.)

de questions achèvent de faire du petit livre de M. Compayré un modèle de livre élémentaire.

Il est beau et réjouissant pour l'avenir de la république de voir un esprit supérieur comme M. Compayré descendre des hauteurs de la philosophie pour se faire l'initiateur de la jeunesse de son pays à la connaissance des devoirs et des droits de l'homme et du citoyen.

A. DAGUET.

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS. Rapport général de la commission d'éducation pour 1880-81. Imprimerie du *National*, 62 pages.

Nous aurions voulu pouvoir citer au long la préface du rapport général parce qu'elle exprime bien et avec une clarté de style qui n'exclut pas l'élégance, la situation de l'instruction populaire, non-seulement aux montagnes, mais dans le canton et même en Suisse.

Par l'examen des détails dont se compose le reste du rapport, nous voyons que le personnel enseignant de l'école industrielle est de 18 membres, que le personnel étudiant ne s'est composé que de 80 élèves des deux sexes, ce qui serait maigre pour une ville ou pour *le premier village de l'Europe*, si, à côté de ces 80 élèves, il n'y en avait 80 autres qui n'ont pas jugé à propos de paraître aux examens.

De l'école d'art, on ne nous indique pas la population.

Le catalogue des livres en usage dans les écoles est le même, à peu près, que les années dernières.

L'école primaire, confiée depuis le 15 octobre à M. Edouard Clerc, précédemment chargé de cours à l'académie de Neuchâtel, offre un total d'élèves de 4495, répartis dans 73 classes. Les absences sont naturellement assez nombreuses, malgré la contrainte par corps. Il n'y en a cependant que 3000 non-justifiées sur 25008. La discipline, sans cela, n'aurait pas été mauvaise.

Il y a, chose digne de remarque, un jardin d'enfants dirigé par une demoiselle Tissot. Les auteurs du rapport se demandent si on ne pourrait pas transformer en jardins d'enfants les écoles enfantines ouvertes à la Chaux-de-Fonds à 700 fillettes et garçons.

Ce rapport se lamente sur le fait qu'on apprend sans comprendre l'histoire des rois de Rome, des Helvètes. Et pourquoi ne les comprendrait-on pas? Même en supposant qu'on ne comprenne pas tout, on en saura toujours autant que de la politique ou de l'histoire actuelle, plus difficile à comprendre que celle de Diviko et de Tarquin.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE DU CANTON DE VAUD depuis son origine jusqu'à nos jours, par Ch. Archinard, pasteur, ancien secrétaire en chef du département de l'instruction publique et des cultes. Deuxième édition. Lausanne, Lucien Vincent, éditeur. 1881.

Pour qui aime l'histoire et son côté sérieux, surtout celle de son pays, le volume que nous annonçons offrira une lecture substantielle et intéressante. Tout en restant locale et en captivant le lecteur vaudois, elle ne laissera pas d'intéresser aussi le suisse et l'étranger qui la liront. V.

POÉSIE

A propos d'une coquille (1).

Daguet, serait-ce vous, républicain austère,
Qu'une belle coquille anoblit à Montreux?
Jamais l'historien de notre libre terre
Ne changerait son nom, si connu, glorieux.

Vous avez dû frémir dans ce lieu solitaire,
Où tout charme le cœur, où tout flatte les yeux,
Où vous venez chercher un repos salutaire,
Et qu'on trouve toujours sur ces coteaux heureux.

Mais, non ! vous aurez ri... Jamais un philosophe
Ne peut se soucier d'une pauvre apostrophe.
D'Aguet, pour ses amis, reste Daguet toujours.

Retrempez-vous à l'air si généreux de Naie,
En parcourant les bois rafraîchis par la Baie
Où tant de pèlerins retrouvent leurs beaux jours!

Juillet 1881.

OYEX-DELAFONTAINE.

PARTIE PRATIQUE

MATHÉMATIQUES.

Problèmes pour les sociétaires.

a) Pour les instituteurs.

XXVII. Dans la suite des nombres impairs, on forme les groupes suivants :

1 | 3 . 5 | 7 . 9 . 11 | 13 . 15 . 17 . 19 |

tels que le premier groupe contient un nombre, le deuxième groupe en contient 2, le troisième en contient 3, le n^{me} en contient n . On demande quelle est la somme des nombres contenus dans un groupe quelconque, le n^{e} groupe, par exemple.

T. MAIRE, professeur, Locle

XXVIII. On a un cylindre rempli d'eau, dans lequel on plonge une sphère d'étain qui fait déborder 25 litres d'eau. On demande : 1° le rayon et le poids de la sphère (densité de l'étain = 7.291), 2° son poids dans l'eau, 3° de quelle hauteur se serait élevé le liquide si les parois du cylindre l'eussent permis, sachant que ce dernier a 0 m25 de rayon ?

G. BOSS, Locle.

(1) Le *Journal des étrangers*, de Montreux, en donnant les noms des pensionnaires du grand hôtel des Avants, avait mentionné M. d'Aguet, professeur, à Neuchâtel. C'est à cette orthographe fautive, due à je ne sais qui (pas à l'auteur, toujours), que fait allusion dans ces vers le poète populaire de Lausanne.

b) Pour les institutrices.

26. Si, à l'âge que j'ai, on ajoute 56, plus le tiers du nombre ainsi obtenu, on a 2 fois l'âge de mon père, lequel surpasse le mien de 31 ans. Quels sont ces âges? G.-E. PERRET, St-Blaise.

27. On demandait à un copiste combien il écrivait de feuilles par jour. Il répondit : « En n'y travaillant que 4 heures, je ne puis en écrire, comme je le voudrais, 42; mais en y travaillant 10 heures par jour, je dépasserais ce nombre de feuilles d'autant que je reste en dessous dans le premier cas ». Combien écrit-il de feuilles par journée de 4 heures? M^{lle} AMOUR, Albertville.

Réponses aux problèmes du n° 11, page 174.

XXV. En désignant par x la distance du plan au centre de la sphère et par r le rayon de la sphère, la formule trouvée est $x = 0,236 \times r$, et dans l'application proposée, $x = 0^m,04248$.

XXVI. Le diamètre de la chaudière doit être égal à $1^m,16$ et sa longueur $4^m,64$, à 0.01 près.

25. Le compte-courant présente au 31 décembre un solde créditeur de fr. 2028,48 en faveur du négociant.

Solutions exactes.

XXVI. MM. Crottaz, Daillens, et Ed. Briaux, Villars-Mendraz.

25. M^{lles} E. Gabus, Locle et I. Challandes, Fontaines.

Solution du problème XXV.

Soit x la distance du plan au centre de la sphère, on a pour hauteur d'une des calottes $(r + x)$ et pour l'autre $(r - x)$.

La section sera un cercle ayant pour rayon $(r^2 - x^2)$ et l'on pourra poser :

$$\begin{aligned} 2 \pi r (r + x) - 2 \pi r (r - x) &= \pi (r^2 - x^2) \\ 2 \pi r^2 + 2 \pi r x - 2 \pi r^2 + 2 \pi r x &= \pi r^2 - \pi x^2 \\ 4 \pi r x &= \pi r^2 - \pi x^2 \\ x^2 + 4 r x - r^2 &= 0 \end{aligned}$$

d'où $x = -2 r \pm \sqrt{5 r^2}$

ou $x = -2 r \pm r \sqrt{5}$

Mais la solution positive est la seule possible; on a donc :

$$\begin{aligned} x &= r (\sqrt{5} - 2) \\ x &= 0,236 \times r \end{aligned}$$

Dans l'application proposée, le plan sera à une distance du centre marqué par $0,236 \times 0,18 = 0^m,04248$.

G.-E. PERRET, St-Blaise.

Solution du problème XXVI.

Longueur totale de la chaudière = 8 rayons.

$$\text{Volume du cylindre} = \pi r^2 \times h = \pi r^2 \times 6 r = 6 \pi r^3$$

$$\text{Volume de la sphère} = \frac{4}{3} \pi r^3$$

$$\text{Volume total} = \frac{22}{3} \pi r^3$$

$$\frac{22}{3} \pi r^3 = 45 \text{ hl.} = 4500 \text{ dm}^3.$$

$$\text{d'où} \quad r = \sqrt[3]{\frac{4500}{\frac{22}{3} \pi}} = 5^{\text{dm}},8$$

$$\text{Diamètre de la chaudière} = 1^{\text{m}},16$$

$$\text{Longueur} \quad , \quad , \quad = 1^{\text{m}},16 \times 4 = 4^{\text{m}},64$$

G.-E. PERRET, St-Blaise.

Observation. — Dans la liste des abonnés à l'*Educateur*, qui ont envoyé la solution exacte des problèmes donnés aux examens d'Etat à Neuchâtel (voir n° 11, pages 174 et 175), nous avons oublié le nom de M. Arnold Fallet, instituteur aux Ponts-de-Martel.

Problèmes pour les élèves.

1° D. possède une maison de fr. 35500, une vigne de fr. 8600, une forêt de fr. 15270 et trois champs, dont le premier est évalué à fr. 960; le second, à fr. 875, et le troisième, à fr. 430. Il doit à B. fr. 5800, à C. fr. 2500, à G. fr. 1875 et à K. fr. 490. Quelle est sa fortune nette? — *Réponse* : fr. 50970.

2° Combien pourrait-on remplir de pièces de 115 l. avec un foudre de vin contenant 6785 l.? Si le foudre a été payé fr. 4071 et qu'on vende la pièce 92 fr., quel bénéfice fait-on? — *Réponse* : 59 pièces; bénéfice, fr. 1357.

3° D'après les données du problème précédent, que coûtait un litre? Combien a-t-on vendu le litre de vin et quel bénéfice a-t-on fait par litre? — *Réponse* : Prix d'achat, fr. 0,60 le litre.

Prix de vente, fr. 0,80 le litre.

Bénéfice, fr. 0,20 par litre.

4° Un propriétaire a récolté dans son verger 2 q. 45 kg. de cerises, 3 hl. 25 l. de prunes, 6 hl. 75 l. de pommes et 4 hl. 80 l. de poires. Il a vendu les cerises fr. 0,35 le kilogramme; les pommes, fr. 0,95 le décalitre, et les poires, fr. 1,20 le décalitre. Quelle somme a-t-il retiré de cette récolte? — *Réponse* : fr. 231,59.

5° Un père laisse en mourant à ses trois fils, A., B. et C, une fortune se composant d'une maison évaluée fr. 60000; d'un domaine de 35000 fr.; de titres pour une valeur de 75000 fr. et 10600 fr. d'argent comptant. A. a retenu la maison, B. le domaine. Faites le partage des titres et de l'argent de manière que les parts soient égales et dites pour quelle somme il en reviendra à chacun. — *Réponse* : A. en recevra pour 200 fr; B. pour fr. 25200 et C. pour fr. 60200.

6° Problème donné aux examens d'admission aux écoles normales de Lausanne, en avril 1881, section des jeunes filles.

Un étang contient 110880 l. d'eau. Une première pompe, destinée à le vider, enlève les 5/9 de l'eau qui y est contenue. On en prend une se-

conde pour vider le reste; on sait que cette dernière enlève 38.5 l. par seconde et que la première y a travaillé pendant 33 minutes 20 secondes. On demande :

- 1° Pendant combien de minutes la seconde pompe y a travaillé;
- 2° Combien la première pompe enlevait de litres par seconde;
- 3° Quel temps auraient mis les deux pompes travaillant ensemble pour vider l'étang.

Réponse : 1° 21 minutes et 20 secondes;
2° 30.8 litres.
3° 26 minutes et 30 secondes.

Problème de comptabilité en partie double.

MM. Laurent, Dubois et Vilars s'associent pour l'exploitation d'un commerce d'épicerie; leur apport est de fr. 10,000 chacun. M. Laurent apporte fr. 10,000 en espèces et valeurs fiduciaires (billets de banque); M. Dubois donne 5,000 fr. en argent et une traite de la même valeur, au 20 septembre, sur Hugues, à Lausanne; M. Vilars apporte à la communauté : une pièce vin rouge de 1200 l. à 90 cent. le litre; une de vin blanc de 970 l. à 85 c. le litre; une pièce Beaujolais de 300 l. à fr. 1.50 le litre; 5 sacs café Rio B ensemble 357,5 kg, à fr. 1.20 le kilogramme; un tonneau sucre de 650 kg, à 60 c. le kilo; 50 sacs de farine, à fr. 58 le sac, et, pour compléter son versement, fr. en espèces.

La première opération de la nouvelle maison est d'acheter de France et Cie, à Besançon, 75 $\frac{1}{2}$ caisses savon gris M pesant l'une portant l'autre brut 112 kg, tare 8 $\frac{0}{10}$, à fr. 80 les 100 kilos; 4 caisses savon blanc G, ensemble net 870 kg, à fr. 90 les 100 kilos. Voulant bénéficier de l'escompte du 1 $\frac{1}{2}$ promis par la facture, ils versent pour paiement la somme de fr....? (Trouver les sommes ci-dessus et passer les articles au Journal.)

En route pour la Havane

(par QUATRELLES.)

EXERCICE DE COMPTE-RENDU D'UNE LECTURE [suite et fin].

« Pourquoi préférer celle-ci à celle-là? Chacune d'elles est une menace, un auxiliaire de la mort. Si elle parvient à vous saisir, elle vous roulera dans ses ondes, jouissant lentement de votre agonie. Lui échapper, à quoi bon? Une autre est là qui continuera le meurtre. Chaque lame vous fera subir une mort préparatoire, jusqu'à ce qu'une dernière, moins cruelle, vous arrache l'âme du corps. Alors plus hideux, plus effroyable d'heure en heure, votre cadavre deviendra un jour digne de l'Océan. Fier de cette victoire, l'éternel révolté promènera son hideux trophée au sommet de ses vagues comme pour dire aux nuages et à l'azur : Voilà donc l'homme que Dieu fit à son image! »

Puis il fait une comparaison entre la terre et la mer, la terre qui est la vie et le bonheur; l'Océan, la mort et la menace. Allant plus loin encore, il montre comment les êtres qui habitent les profondeurs de la mer sont faits pour inspirer le dégoût et l'effroi, tandis que sur terre, la forêt

est remplie de plantes aux fleurs odorantes et aux fruits savoureux, d'oiseaux chanteurs et d'insectes brillants.

Un des plus mauvais moments qu'ait passés Quatrelles, c'est l'époque de son trajet sur le *Tasmanian* « Aujourd'hui, paisiblement assis devant ma table de travail, en écrivant ce nom maudit, le cœur me monte aux lèvres. Mon pupitre se balance, ma chaise s'enfonce et remonte sous moi, une odeur d'huile chaude flotte dans l'air. Laissez-moi vous présenter le *Tasmanian*.

« Démesurément long, ridiculement étroit, grotesquement élevé, le *Tasmanian* réunit toutes les conditions voulues pour voyager sur le flanc. Trop long, trop haut pour sa largeur, il lui est impossible de se tenir en équilibre. Il avance sur les lames comme un bateleur ivre sur une corde mal tendue. »

Puis il décrit les embarras d'une semblable navigation; les boiseries se plaignent, la mâture craque, les chaînes grincent, la vaisselle tinte, et les passagers mêlent leurs sanglots et leurs imprécations à ce concert discordant.

Demande-t-on à un officier pourquoi le bateau talonne alors que la mer a à peine une ride : « C'est le naturel de la bête, » répond-il en riant, ou bien encore : « C'est le *Tasmanian* qui secoue ses puces. »

Quatrelles se sent pris d'une fièvre de vengeance : il voudrait clouer au grand mât du damné bateau un large écriteau portant ces mots : « Gardez-vous du *Tasmanian* et de la ligne anglaise! »

Après avoir fait une longue énumération des nombreux inconvénients que le passager endure à bord du *Tasmanian*, l'auteur termine son chapitre par ce magnifique passage :

« Tritons, embouchez vos nacaires; faites résonner vos puissantes trompettes; archanges, vents, unissez vos voix; foudres, grondez: éclatez, volcans! Que tout ce qui retentit, bruit, bourdonne, crie, mugit, tonne, grince ou hurle, me prête sa voix pour faire entendre aux quatre coins de l'univers ces paroles vengeresses : « Gardez-vous du *Tasmanian* et de la ligne anglaise! »

Quatrelles éprouve bientôt le mal de mer. Le navire tressaille et commence à bondir. Le cœur en fait autant. Serais-je moins vaillant que je ne l'aurais cru? se dit-on? Dès ce moment on est perdu. Le pont commence à se vider; seuls quelques Messieurs restent à causer, à rire et à fumer. La conversation languit, et, sous prétexte d'aller rejoindre les dames, les passagers descendent l'un après l'autre. Quatrelles, lui, reste sur le pont, il n'a plus la force de descendre; un vaillant remonte, un cigare aux dents. « Eh! eh! ça ne va pas! » lui dit-il en riant. — Oh! ce n'est rien, un moment... de surprise..., cela passera. — Secouez-vous, que diable, secouez-vous, faites comme moi! — Ce ne sera rien. — Vous avez une triste mine, moi je n'ai jamais été malade; ai-je l'air blême, est-ce que je souffre? Secouez-vous, faites comme moi! » Le temps me manque pour décrire toutes les souffrances qu'eut à endurer Quatrelles. Qu'il me suffise de dire que, grâce à un merveilleux remède d'un jeune officier, il fut complètement remis six jours après. La première chose qu'il vit en montant sur le pont fut celui qui l'avait tant engagé à se se-

couer : « Eh ! eh ! lui dit-il, cela ne va pas bien ce soir ! — Oh ! ça passera, c'est un moment de trouble. — Secouez-vous, que diable, secouez-vous, faites comme moi ! — Ça ne sera rien, je ne suis jamais malade. Un mauvais cigare, sans doute... — Secouez-vous, secouez-vous ! » Et lui lançant un regard de travers, l'infortuné se leva et, se tenant l'estomac à deux mains, se perdit dans les profondeurs du navire. On ne le revit sur le pont qu'à St-Thomas. Il ne me reste plus beaucoup à dire ; Quatrelles finit par se réconcilier avec la mer et même à pardonner, à cause du jeune officier, au *Tasmanian* les horribles souffrances qu'il lui a fait endurer.

Le dernier chapitre de son voyage est destiné à représenter la joie des passagers lorsque la terre est signalée ; Quatrelles, qui craignait de trouver des nègres déteints, les trouve tout à fait noircis. Mais sa verve satirique ne peut rester inactive. Après s'être plaint des nègres sales, hideux, puants, insolents, voleurs, qui ont envahi le *Tasmanian*, il trouve encore à déverser son ironie et ses malédictions. En passant sur l'*Eider* qui doit le conduire à Porto-Rico, il adresse ces paroles au *Tasmanian* :

« Adieu, *Tasmanian*, je te pardonne, en songeant à ton capitaine, à tes officiers, à toi surtout, James Withers, toi, mon sauveur, je te pardonne, *Tasmanian* ; mais, sur ma parole, tu es bien le plus atroce bateau, le plus... Chut ! je t'ai pardonné ! »

Réponses aux questions posées dans les numéros précédents.

N° 13. Voici, d'après nos correspondants, MM. J. Savet, à G., A. B., au V., et surtout M^{lle} Ida Challandes, à Fontaines, qui nous a envoyé un double travail très intéressant, comment les phrases empruntées au *Vaugelas* devraient être corrigées :

1° *Ne savons* au lieu de *ne savent*.

2° *Restreindre la place* au lieu de *mesurer d'une main avare* ; — *du sans circonflexe*, est une *coquille* non imputable à l'auteur ; — quant à *possibles* ou *possible*, c'est le : « Je m'en vais » ou « je m'en vas » du père Bouhours.

3° *La confection des souliers pour la fabriqne des brodequins*, ou *de confectionner des souliers pour fabriquer des brodequins* au lieu de *la confection des souliers pour fabriquer des brodequins* ; — *cou-de-pied* ou *coude-pied* au lieu de *coup de pied*.

4° *Se sont laissé circonvenir* au lieu de *se sont laissées circonvenir* (faute d'orthographe).

5° *Toutes les échappatoires* au lieu de *tous les échappatoires*.

6° *Heureusement pour le fugitif*, etc., de *sympathie pour lui* ; il y a équivoque du pronom *lui*, il faut l'éviter.

7° *Le froncement de son sourcil olympien* au lieu de *sourire*.

N° 14. D'une description littéraire, on dit souvent : C'est un beau *tableau* ; d'une toile remarquable : voilà une belle *page* ; d'une sculpture réussie : quel beau *morceau* et d'une œuvre musicale : le *dessin* de l'accompagnement est finement travaillé.